

DECLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU SITE PYRENEES - MONT PERDU

A. Synthèse

i. Résumé des informations factuelles

Le massif calcaire de Pyrénées - Mont Perdu, situé à la frontière entre la France et l'Espagne, est constitué par des formations géologiques classiques, notamment par des canyons profonds et des cirques spectaculaires. Il offre un paysage exceptionnel avec des prairies, des lacs, des grottes et des forêts sur les versants des montagnes. Le versant nord a un climat maritime humide tandis que, sur le versant sud, le climat est méditerranéen et plus sec.

En outre, la région présente un grand intérêt tant scientifique que naturel. On y peut identifier plusieurs zones de végétation telles que des forêts de conifères méditerranéennes aux altitudes les plus basses et des massifs rocheux au sommet. Elle abrite plus de 1 300 espèces de plantes, principalement dans des habitats tels que les escarpements rocheux et les zones de décrochement. En ce qui concerne la faune sauvage, elle est particulièrement riche, avec notamment la présence du Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) ou celle du triton pyrénéen (*Euproctus asper*).

Le site Pyrénées - Mont Perdu est aussi imprégné d'histoire, il convient de souligner, en particulier, l'interaction entre les facteurs culturels et le paysage, qui justifie son classement au titre de bien mixte. C'est l'un des rares endroits en Europe où la transhumance est encore pratiquée. En vertu d'accords ancestraux, les éleveurs espagnols font paître leurs troupeaux également sur le versant français. Cette pratique renforce le caractère transfrontalier du classement au patrimoine mondial. Avant le début de l'hiver, les bovins, brebis et chevaux sont amenés dans les plaines du sud, tandis qu'ils sont conduits, en été, dans les prairies de haute montagne. Cette pratique a été maintenue pendant des siècles et est encore pratiquée selon la tradition ancestrale.

ii. Résumé des qualités pour son inscription dans la LPM

La région désignée constitue l'élément central des Pyrénées et présente toute une échelle d'éléments géologiques, panoramiques et botaniques de premier ordre. Le site Pyrénées - Mont Perdu possède un paysage culturel exceptionnel qui allie la beauté panoramique et la richesse naturelle à une structure socio-économique qui puise ses racines dans le passé et illustre un mode de vie montagnard et de pastoralisme transhumant qui a presque entièrement disparu dans le reste de l'Europe. Ce patrimoine présente un intérêt pour la communauté internationale toute entière et doit être préservé pour les générations futures.

B. Critères (valeurs et attributs)

Le comité du Patrimoine Mondial a examiné la candidature du bien lors de sa 21^{ème} session (Naples, décembre 1977) et a inscrit le site sur la base des critères naturels (i) et (iii). Le massif calcaire du Mont Perdu présente une série de formations géologiques classiques telles que des canyons profondément creusés et des cirques spectaculaires. C'est également un paysage exceptionnel avec des prairies, des lacs, des grottes, des montagnes et des forêts. De plus, la région présente un grand intérêt pour la science et la conservation.

En ce qui concerne les valeurs culturelles, le Comité a inscrit le bien au titre des critères (iii), (iv) et (v) : « la zone Pyrénées - Mont Perdu entre la France et l'Espagne offre un paysage culturel exceptionnel qui allie la beauté panoramique à une structure socio-économique qui a ses racines dans le passé et illustre un mode de vie montagnard devenu très rare en Europe ».

Le Comité a, par ailleurs, accepté la demande d'extension du bien sur une petite partie du territoire français lors de sa 23^{ème} session (Marrakech, décembre 1999).

C. Intégrité

Le bien Pyrénées - Mont Perdu possède toute une gamme d'éléments géologiques, panoramiques et botaniques importants. Ses nombreux lacs, canyons, cirques, sa faune et sa flore forment un ensemble de grande biodiversité qui en font l'un des espaces protégés alpins parmi les plus importants d'Europe.

Les limites du bien patrimoine mondial ont été fixées en fonction de critères scientifiques et non des limites administratives de chaque pays. Ces limites coïncident avec l'unité paysagère qui comprend le massif calcaire du mont Perdu comme pièce maîtresse.

En ce qui concerne l'impact anthropique, les Pyrénées font partie du continent européen, habité par l'homme depuis plusieurs milliers d'années, où bien peu de régions conservent encore leur intégrité naturelle. Malgré les nombreux changements qui se sont produits au fil des siècles, le développement n'a affecté ni la géologie du site ni sa topographie, tandis que la transformation du milieu biologique est restée harmonieuse.

D. Authenticité

L'authenticité du bien est globalement très forte selon deux points de vue intimement liés : son utilisation et son aspect. Si l'utilisation est plus significative en termes de "paysage culturel", l'aspect physique s'avère capital pour distinguer la région des Pyrénées concernée. Le paysage a gardé son authenticité de façon impressionnante: les éléments naturels (géologie, altitude et climat) dominant et la pâture pratiquée de façon régulière limite la flore de sorte que le paysage montagneux est entièrement dénué d'arbres et de buissons, particulièrement au delà de 2000 mètres d'altitude. Les éleveurs continuent d'assurer un pastoralisme extensif qui s'inscrit parfaitement dans le mode de vie traditionnel des Pyrénées centrales.

Le pastoralisme et ses valeurs culturelles sont soutenus grâce à d'importantes aides financières des États français et espagnol ainsi que des fonds européens : aide aux travaux (réhabilitation de cabanes pastorales, sentiers, pas canadiens, points d'eau) et des aides directes et des subventions aux éleveurs pratiquant la transhumance. L'élevage y est, en outre, favorisé grâce à l'emploi d'hélicoptères des administrations française et espagnole afin de permettre le transport vers les lieux d'accès difficile (sel, matériaux de construction, moyens de secours).

Le site constitue un témoignage inestimable sur la société montagnarde d'autrefois, au travers de ses paysages et de ses villages, de ses fermes, de ses champs, des hauts pâturages et des chemins de montagne. Le paysage agro-pastoral actuel est aujourd'hui le reflet de l'histoire du site. La qualité du site demeure inaltérée depuis son inscription.

E. Formalités requises de protection et gestion nécessaires pour maintenir la Valeur Universelle Exceptionnelle

i. Cadre général

Côté espagnol, le "Plan Recteur d'Emploi et Gestion" ou plan directeur pour l'utilisation et la gestion du Parc National Ordesa-Monte Perdido (décret royal 409/1995 du 17 Mars publié au BOE n° 112 du 11 mai 1995) est en vigueur, tout comme le Plan de prévention des incendies de forêt au sein du Parc National Ordesa et Monte Perdido, dans la province de Huesca.

La partie espagnole du site coïncide avec les limites d'un Parc National qui fut créée en 1918 et agrandi en 1982, ce qui offre le plus haut degré de conservation possible tant pour le patrimoine naturel qu'humain. Le Parc National d'Ordesa-Monte Perdido a un budget annuel proche de

4 millions d'euros et un effectif de 120 personnes (dont certaines employées à temps partiel) qui s'occupent de différentes tâches telles que le gardiennage, l'information, l'entretien, le nettoyage et la gestion administrative.

Le suivi du bien se fait à partir de différentes études scientifiques :

- mise en œuvre de projets de recherche liés aux parcs nationaux ;
- création d'une unité spécifique de recherche dotée d'un budget annuel de 180.000 € en vue de la surveillance environnementale sur les différents habitats du Parc National ;
- réalisation de contrôles de qualité au moyen d'enquêtes s'adressant aussi bien aux visiteurs qu'aux gens du pays ;
- réalisation d'inventaire du patrimoine culturel, comme les « *mallats* » ou cabanes traditionnelles de bergers.

Enfin, le Parc National est inclus dans les réseaux suivants: Zone de Protection pour les Oiseaux (ZPS), Lieu d'intérêt Communautaire (LIC), et Réserve de Biosphère.

L'engagement de la France dans la conservation du site est clairement exprimé par l'existence même du Parc National des Pyrénées dont la zone cœur, qui fait l'objet d'une protection spécifique, recouvre une large partie (60 %) de sa superficie, le reste étant couvert par l'aire optimale d'adhésion du parc. Le Parc National exerce une mission de gestion et de protection du patrimoine environnemental ainsi que de sensibilisation du public. Il compte une équipe de 86 personnes et dispose d'un budget annuel d'investissement et de fonctionnement d'environ 8 millions d'euros. Le Parc National dispose de documents cadre pour la gestion de son espace.

En outre, le site déclaré Patrimoine Mondial est couvert par un complexe de zones du Réseau Natura 2000, qui a pour objectif la préservation de la biodiversité en cherchant à concilier les exigences des habitats naturels et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur les territoires. Le document d'objectifs établi pour le site Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude permet la mise en place d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant dans les espaces naturels.

Le site fait également l'objet de la part de l'Etat français des diverses réglementations qui régissent l'ensemble du territoire concerné. Il est, notamment, classé au titre de la loi du 2 mai 1930.

Actuellement, le site présente le plus haut degré de conservation de la biodiversité au regard des normes européennes en vigueur.

Dans l'immédiat, la charte de coopération commune (2010-2020) entre les deux parcs et la mise en place d'un comité technique transfrontalier qui élabore un programme d'actions pouvant faire l'objet de financements européens dans le cadre du Programme Interreg IV (POCTEFA) sont de nature à améliorer la gestion du site.

Dans un second temps, il est envisagé la mise en œuvre d'une structure de gestion conjointe et d'un plan de gestion du site.

ii. Attentes spécifiques à long terme

Le site fait face à plusieurs défis qui sont la conséquence de la nature fragile du bien. Le Comité du Patrimoine Mondial a soulevé plusieurs points qui devraient être clarifiées, tels que le renforcement de la coopération transfrontalière, l'usage inadéquat de certaines aires du site, les pratiques touristiques, l'amélioration des systèmes de transport, la faible sensibilisation et éducation sur les valeurs du site ainsi que le soutien aux modes de vie traditionnels.

Néanmoins, afin de soutenir la population locale et d'améliorer son niveau de vie, des subventions sont accordées annuellement par le gouvernement de la Région Aragon à des projets de développement durable conduits par des individus, des groupes locaux, des entreprises familiales, des municipalités ou des ONG. Plus de deux millions d'euros ont été distribués à ce titre en 2009.

L'Etat français investit également dans ce type d'actions permettant la reconnaissance par les populations locales de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Pyrénées-Mont Perdu. Cette appropriation est la seule garantie de son implication durable dans la préservation et la promotion du site. C'est pourquoi, il convient de préserver, au bénéfice des populations locales, les manifestations périodiques, antérieures au classement du bien, qui ont un impact économique et touristique significatif, à condition, naturellement, qu'elles ne soient génératrices d'aucune atteinte à l'intégrité physique et à l'authenticité du site.

Bien que la survivance de l'élevage transhumant sera déterminée par les prix de la viande sur les marchés internationaux ainsi que par les aides dérivées de la prochaine période de programmation 2013-2020 de la Politique Agricole Commune, les deux États appuient et continueront à appuyer le secteur de l'élevage transhumant dans le site Pyrénées-Mont Perdu.